Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Frais d'ouverture de succession

Par acty

Bonjour,
Je souhaiterais savoir s'il existe des frais lors d'une ouverture de succession.
Selon différentes sources, paraîtrait-il que c'est gratuit.
J'ai rencontré plusieurs notaires qui demandent 450 ? pour avancer des frais.
Ils devraient pouvoir se servir sur l'ensemble de l'héritage, car je ne dispose pas encore de cette somme.
Merci d'avance.